Liberte Politique

La Chine et l'UE concluent un accord de principe de «protection réciproque des investissements»

Article rédigé par RT France, le 03 janvier 2021

Source [RT France] Après sept ans de discussion, l'Union européenne et la Chine vont conclure un accord économique dont l'objectif est de garantir les conditions d'activité des entrepreneurs. Cette conclusion de principe devrait être formalisée dans les prochains mois.

L'UE et la Chine ont «conclu en principe» les négociations sur un vaste accord sur les investissements, ont annoncé sur Twitter le 30 décembre 2020 la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen et son homologue du Conseil Charles Michel après une visioconférence avec le président chinois Xi Jinping. Cet «accord politique» sur les négociations, avant une signature officielle qui interviendra ultérieurement, ouvrira la voie à «un rééquilibrage des opportunités commerciales et d'affaires», a assuré le chef de l'exécutif européen. L'agence publique de presse Chine nouvelle a annoncé simultanément que les négociations pour cet accord avaient été «conclues comme prévu».

En savoir plus sur RT France:

https://francais.rt.com/economie/82260-chine-ue-concluent-accord-principe-protection-reciproque-investisseme

03/01/2021 07:00